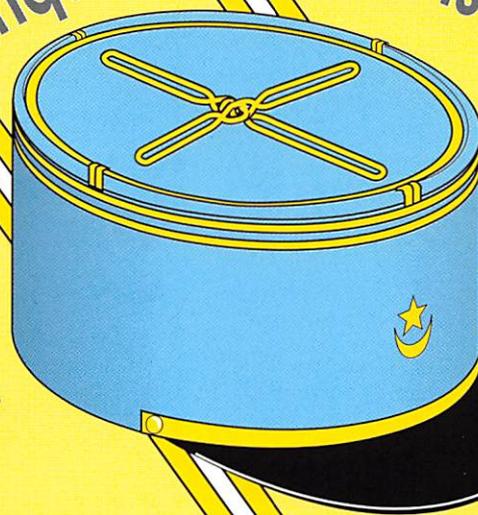


les
SAS

Bulletin historique des Anciens des



Affaires Algériennes et Sahariennes





7 rue Pierre Girard 75019 PARIS

Tél & fax : 01 42 45 44 16

ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
**LES ANCIENS DES
AFFAIRES ALGÉRIENNES ET SAHARIENNES**
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont: les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

L'Assemblée Générale 1999 a modifié les Statuts : désormais, l'Association est ouverte non seulement aux anciens des S.A.S, mais aussi aux anciens des C.A.S. des Affaires Sahariennes.

SOMMAIRE N°23

MARS 2005

- Le Mot du Présidentp. 3
- Au fil de l'Oued
Louis Le Bourdonnecp. 4-7
- Cinquième anniversaire du
décès du Col. Maurice Bénosp. 9
- Grandeurs et réalités ou les derniers
jours d'une SAS en Algérie
Jean de Mazaubrunp. 10-11
- Détournement de mémoire
Mohamed Haddouchep. 12
- Témoignages diversp. 13
- Articles de Presse / Témoignage ...p. 14-15
- Document : attestation de service
Roger Rastingp. 16
- Histoires Vécues (suite)
Jacques Rousseaup. 17
- Bibliographiep. 18
- Les Brèvesp. 19

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION AU 30 JANVIER 2000

Vice-Présidents d'Honneur	:	Pierre CHARIÉ-MARSAINÉ, André WORMSER
Président	:	Daniel ABOLIVIER
Vice-Président	:	Henri BURTHEY
Trésorier	:	Jessé BAYLE
Membres	:	Général Jean-Pierre VIEILLARD, Jean-José ARCHIMBAUD André AÏT-AÏSSA, Philippe AUBERT, Gilles DURTELLE de SAINT-SAUVEUR

Le bulletin porte le numéro 23 de la série nouvelle créée en octobre 1994.

Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

Le Mot du Président

Je commence par reproduire ci-dessous les articles 1 à 5 de la loi du 25 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des français rapatriés :

Article 1

La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française.

Elle reconnaît les souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les anciens membres des formations supplétives et assimilées, les disparus et les victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance de ces anciens départements et territoires et leur rend, ainsi qu'à leurs familles, solennellement hommage.

Article 2

La Nation associe les rapatriés d'Afrique du Nord, les personnes disparues et les populations civiles victimes de massacres ou d'exactions commis durant la guerre d'Algérie et après le 19 mars 1962 en violation des accords d'Évian, ainsi que les victimes civiles des combats de Tunisie et du Maroc, à l'hommage rendu le 5 décembre aux combattants morts pour la France en Afrique du Nord.

Article 3

Une fondation pour la mémoire de la guerre d'Algérie, des combats du Maroc et de Tunisie est créée, avec le concours de l'État.

Les conditions de la création de cette fondation sont fixées par décret en Conseil d'État.

Article 4

Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite.

Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit.

La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée.

Article 5

Sont interdites :

- toutes injure ou diffamation commise envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur qualité vraie ou supposée de Harki, d'ancien membre des formations supplétives ou assimilés;
- toute apologie des crimes commis contre les Harkis et les membres des formations supplétives après les accords d'Évian.

L'État assure le respect de ce principe dans le cadre des lois en vigueur.

Voilà tout un programme et très satisfaisant ! La question est de savoir s'il sera appliqué !

Les articles suivants concernent des dispositions d'ordre financier; des indemnisations complétant les dispositions anciennes en faveur des rapatriés. Les associations de Harkis se sont à juste titre mobilisées à propos de cet aspect de la loi. Notre association a apporté sa contribution à l'élaboration de la loi, intervenant avec des résultats appréciables sur la prorogation des délais de prescription pour l'acceptation des dossiers d'indemnisation.

Mes plus graves préoccupations concernent nos camarades Musulmans restés en Algérie, classe de parias dont nos gouvernants ne se préoccupent pas beaucoup. Vous verrez à ce sujet dans ce bulletin à quelques documents originaux qui n'ont pas besoin de commentaire.

Pour finir, je remercie les nombreux camarades qui m'ont envoyé leurs vœux de bonne année et je leur souhaite à mon tour une Bonne Année 2005 !

Daniel ABOLIVIER

Vers la fin du mois de septembre 1959, je suis nommé, en raison de mes résultats au stage d'été, moniteur de S.A.P. C'est alors que M. Turine me désigne pour prendre le poste vacant à la ferme Carpanetti, transformée en SAS (Section Administrative spécialisée) et située à une quarantaine de kilomètres de Sédrata, en plein bled.

M. Turine m'accompagne et me présente à la SAS muni de mes simples bagages, je suis accueilli par un aspirant faisant fonction de chef de SAS; celui-ci ordonne à son planton (un moghazni) de me conduire à une chambre dépendant de l'ancienne ferme ; le cuisinier (nommé Madjid), d'où le nom de son potage, est également informé qu'il faut prévoir un couvert supplémentaire.

Me voilà installé à mon poste et, peu à peu, je fais connaissance avec tout le personnel de cette SAS: métropolitains, militaires et civils, instituteurs, secrétaires de mairie, parmi lesquels se trouvent des autochtones.

Tous semblent bien m'accueillir, et cela est réciproque. après quelques jours, je suis "Petit Louis" pour tout le monde. Seul M. Brault, un métropolitain de la région de Lille, m'appelle "Monsieur". Nous sommes néanmoins très proches lorsqu'il s'agit de renseignements administratifs et souvent, nous nous retrouvons devant un verre de pastis ou une anisette.

Je n'ai toujours aucun moyen de locomotion, mais comme le travail qui m'est imparti m'intéresse, c'est à dire tout ce qui concerne les activités agri-



Entrée de la S.A.S.

coles du secteur, je profite des sorties militaires dans la région pour obtenir les renseignements auprès des fellahs (agriculteurs autochtones). Je fais ainsi un rapport sur les moyens dont dispose cette corporation sur le secteur. Ces moyens sont très limités; seulement des bœufs et des ânes et quelques tracteurs Soméca 40 qui commencent à apparaître dans quelques mechtas, le tout pour une superficie de près de 20000 hectares de terres labourables situées sur les deux communes dont je suis chargé.

Ces communes se situent sur les hauts plateaux, au sud/est de l'Atlas algérien: la superficie de la commune d'Ain Snob est de 15000 hectares et celle de la commune de Terraguelt est de 25000 hectares. Quand aux fermes des colons du secteur, l'une est de 300 hectares et l'autre de 600 hectares. Elles sont évidemment bien pourvues en matériel adé-

quat et administrées par un gérant. Ceci prouve la richesse de cette zone dans sa fonction agricole, malgré son aspect aride en temps de sécheresse.

Les jours s'écoulaient sans grand problème; la tâche est vaste et les moyens limités: je me retrouve, certains jours, à faire le secrétariat et à signer des laissez-passer pour les musulmans qui désirent se rendre aux marchés des villages environnants.

Normalement, cette tâche ne m'incombe pas, mais le capitaine Horblin, qui assure maintenant la direction de la SAS, doit juger que cela peut faire partie de mes attributions: à ces yeux, en effet, je



La moisson

Normalement, cette tâche ne m'incombe pas, mais le capitaine Horblin, qui assure maintenant la direction de la SAS, doit juger que cela peut faire partie de mes attributions: à ces yeux, en effet, je



suis celui qui est le plus proche de la population civile. C'est vrai, et cela me permet aussi d'être connu de cette population essentiellement agricole. A chaque transport, notamment de ravitaillement, je fais partie du convoi; cela me permet d'être en contact avec mon administration qui se trouve toujours être la SAP de Sédrata.

Et puis arrive le jour où, me présentant à la SAP, c'est le vrai bonheur! Une 2 CV fourgonnette se trouve là et est mise à ma disposition! Je rentre donc à la SAS par mes propres moyens. A partir de cet instant, je fais mes déplacements tout seul, en acceptant, bien entendu de prendre à bord européens ou musulmans désireux de m'accompagner.

Cette merveilleuse 2 CV sert à tout et rend d'énormes services; le matériel roulant de la SAS se limite en effet à une jeep et un camion Renault 2 T 5.

Mes déplacements deviennent fréquents et il m'arrive même d'être réquisitionné par le Capitaine de la SAS pour différentes missions.

Au fil des jours, je me lie d'amitié avec un militaire du contingent du 152^{ème} Régiment d'Artillerie qui est l'infirmier détaché à la SAS il s'appelle Azzopardi. Il lui arrive de se déplacer dans les mechtas environnantes et il n'est pas rare qu'il me demande de l'accompagner pour visiter quelques malades qui ne peuvent se déplacer.

Habituellement, il se rend à dos de mulet accompagné de moghaznis; aussi, ses déplacements en 2 CV sont pour lui plus agréables et surtout plus rapides.

Un soir, le Capitaine est averti par mon camarade, qu'une jeune femme musulmane d'une mechta voisine, éprouve des difficultés pour accoucher. Je suis réquisitionné: le devoir nous attend. Je suis la jeep dans laquelle ont pris place le Capitaine armé de son PA, le chauffeur et son PM et deux moghaznis et leur fusil.

Dans la 2 CV, je suis aux commandes, sans arme, avec à mes côtés le sergent des moghaznis armé d'un PM et l'infirmier muni de sa trousse de premiers secours et de son fusil. Nous partons sur les pistes cahotantes; il fait nuit, et je crois bien que c'est la première fois que je circule les phares allumés. Nous sommes toujours sous couvre-feu. Nous franchissons un oued presque à sec et nous arrivons à la mechta où, visiblement nous sommes attendus.



Leçon de conduite au Maître d'école (la 2 CV)

Le Capitaine et l'infirmier se dirigent vers l'intérieur de la mechta, les moghaznis se mettent en position de garde, les conducteurs restent au volant. Au bout d'un moment, je vois venir vers moi l'infirmier qui m'avise qu'il va mettre la patiente dans ma fourgonnette et s'installer à ses côtés.

Quelques hommes de la mechta portent la patiente vers ma voiture dans une natte de sol et la déposent dans la 2 CV qui va, pour la première fois, servir d'ambulante. Mon camarade se trouve à côté d'elle, dans une position plutôt inconfortable et nous partons en direction de l'hôpital d'Aïn Beïda distant d'environ 30 km.

Je m'applique à piloter la 2 CV le plus doucement possible et malgré cela, j'entends à l'arrière les gémissements de douleur, lorsque nous passons sur les nombreuses saignées qui parsème la piste en terre. Nous ne saurons que beaucoup plus tard qu'elle décèdera en couches.

Le retour, dans la nuit, est encore plus cahotant. Je suis la jeep du Capitaine à une distance respectable, car visiblement, il profite de l'occasion pour faire une patrouille de nuit sur un secteur du bled que je ne connais pas, et surtout, pour ne pas passer sur le même chemin en cas d'embuscade.

Peu de commentaires à notre retour vers 2 heures du matin: nous sommes épuisés! Outre ses fonctions médicales, l'infirmier est aussi responsable de la petite soute à munitions. Comme nous sommes souvent ensemble, Je suis près de lui ce jour, où après déjeuner, il se met à ranger et à nettoyer quelques armes. Alors qu'il manipule un pistolet

La tâche est vaste et les moyens limités...

(suite de la page 5)

automatique, un coup de feu part et passe à quelques centimètres d'une caisse de cartouches et percute le mur. La chance est avec nous une fois de plus! Le Capitaine est dans sa chambre, à quelques mètres de là; personne ne dit mot: cela est inutile... mais nous avons frôlé la catastrophe!

Le travail, pour lequel je suis là, suit son cours. C'est ainsi que je dois regrouper des troupeaux de moutons afin de les déparasiter. Durant une semaine, je pars chaque jour accompagné de deux ou trois moghaznis qui montent la garde autour de la mechta désignée et je procède, à l'aide d'un pistolet doseur, au traitement de tous les ovins rassemblés, aidés par les habitants du douar.

L'année 1961 est particulièrement sèche et au mois d'avril, on s'aperçoit que les céréales se dessèchent en herbes avant la moisson: le peu de pâturages existant ne vaut guère mieux. Je fais un rapport aux autorités car la situation peut devenir catastrophique dans cette région. J'ai remarqué, lors de mes sorties dans le bled, dans une ferme de colon abandonnée, un puits de faible profondeur qui, d'après les autochtones, a un bon débit, suffisant en tout cas pour permettre au colon qui l'exploitait, d'irriguer quelques hectares aux alentours immédiats. La pompe est encore présente dans le fond du puits qui ne fait environ que quatre mètres de profondeur.

Dans le rapport précité, je préconise la fourniture d'une pompe centrifuge adaptable sur la prise de force d'un tracteur, ainsi que quelques centaines de mètres de tuyaux du type incendie, facilement déplaçables; je pourrai de cette façon, organiser une irrigation tournante sur une surface donnée et y maintenir, vu le temps chaud de cette saison, une herbe naturelle et alimenter ainsi quelques troupeaux de bétail.

Je suis convoqué par le sous-préfet de Sédrata qui me fait savoir que j'ai là une bonne idée et qu'il va sen occuper. Le temps passe et aucune nouvelle concrète ne me parvient. Ce qui devait arriver se confirme. Au cours de l'été qui suit, plus un brin d'herbe, des troupeaux de moutons à la recherche d'une herbe rare, des cadavres par centaines, morts de faim et de soif!

Il me faut aussi parler des élections. A chaque fois, bien entendu, je suis de service comme contrô-

leur de bureau de vote et bien sûr, comme je dispose de ma fameuse 2 CV, je suis désigné au bureau le plus éloigné, dans le fin fond du Terraguelt, aux confins du Sahara. Une ferme de fellah est réquisitionnée. Les militaires du secteur sont de garde et cela se passe sans trop de problèmes.

Les votants se font un peu attendre, car il faut, vu l'éloignement des

mechtas, aller les chercher en GMC. Les listes électorales sont bien établies, grâce au recensement. Le soir, à la fermeture du bureau de vote, je dois reprendre l'urne sans l'ouvrir et la ramener à la SAS. Nous partons pour la journée et il nous faut ne pas oublier le ravitaillement et comme il se doit, sandwich et vin rouge.

Une fois par an, lorsque la moisson est terminée, je prends quelques congés au mois de juillet et

je me rends en métropole. Quel soulagement de pouvoir enfin circuler sans appréhension!

Les années 1960 et 1961 voient la SAS de Saf-el-Ouidane dotée de tracteurs et de déchaumeuses à six disques. Je n'ai pas été préalablement consulté, mais sur ma proposition, la décision est prise d'acquiescer deux tracteurs à chenilles et deux déchaumeuses, ainsi qu'un tracteur sur pneus accompagné d'une remorque porte-chars. Il va s'avérer, par la suite, que le tracteur sur pneus et sa remorque vont servir



Tracteur à chenil EA de Guelma

**... Je fais labourer
par les tracteurs puis
ensemencer en blé dur
et nous constatons que c'est
une excellente terre profonde...**



▶ tous les jours à toutes sortes de transports, alors que les chenillards ont une utilité très saisonnière.

Ma fonction consiste alors, sur demande des fellahs, à surveiller la bonne marche des engins et à conseiller les chauffeurs recrutés sur place.

Ainsi, un jour, c'est en half-track, escorté de militaires, dont je dois aller faire la mise en route dans un douar inconnu, à une vingtaine de kilomètres plus au sud. Les tracteurs nous ont précédés, attelés sur leur outil de travail. La distance à parcourir pour les chenillards est grande, mais ils sont neufs et il faut bien déplacer leur outil qu'est la déchaumeuse. Ils ont du travail pour plusieurs jours et sont garés, la nuit, dans le douar organisé en autodéfense; les chauffeurs demeurent sur place, ainsi que quelques militaires en protection. Le travail exécuté n'est pas sensationnel, car la terre, dans ce secteur, est tuffeuse et très sèche; mais c'est toujours mieux et plus rapidement fait qu'avec les ânes et les bœufs.

Je ne me souviens pas d'avoir connaissance du résultat de la récolte, ce douar étant vraiment isolé. Il fallait cependant démontrer aux rebelles que l'administration s'occupait aussi de la vie de cette population vraiment déshéritée.

Au cours de la même période, la recensement de la population se poursuit et certains jours, la SAS, ne disposant pas du chauffeur de l'unique camion, je conduis le lieutenant et son interprète, une jeune musulmane, ainsi que quelques moghaznis, dans les mechtas de Terraguelt. Je profite de ces sorties accompagnées pour prendre quelques renseignements sur l'agriculture environnante.

Avec l'aide de ce lieutenant, nous avons également recensé toutes les parcelles de terre appartenant à la ferme de colon abandonnée sur cette commune. Nous l'avons fait en 2 CV, en suivant la plan cadastral. Ceci a duré plusieurs jours, puisque la superficie est d'environ 600 hectares en parcelles imbriquées parmi d'autres appartenant à des autochtones.

À l'automne 1961, je fais labourer par les tracteurs puis ensemercer en blé dur et nous constatons que c'est une excellente terre profonde. Sur une copie cadastre, je désigne les parcelles ainsi travaillées en vert, afin que les services puissent les récolter. Là encore, le tracteur sur pneus et sa remorque rendent service pour transporter les sacs de semence et tirer le semoir prêté par la S.A.P.

Hélas, au bout de quelques jours, ce tracteur ne fonctionne plus normalement; il a du mal à avancer. Nous l'expédions alors à Sédrata, chez le mécanicien agricole du village. La réparation faite, nous allons le récupérer en compagnie du Capitaine et d'un chauffeur. Mais le mécanicien, un autochtone, ne veut pas le laisser partir sans être rémunéré. Le capitaine lui laisse le peu d'espèces qu'il a sur lui et me demande si je peux compléter la somme demandée. Je viens de toucher mon salaire et je lui prête donc ce qui manque. ■

Louis Le Bourdonnec
SAS de Saf El Ouidane

Bulletin du "Secours de France"
29 rue de Sablonville - 92200 Neuilly sur Seine



Localisation de la
SAS en page 19

Les élèves et leurs maîtres - Ecole de Saf El Ouidane

LETTRE DU SERVICE CENTRAL DES RAPATRIÉS

À UN MOGHAZNI ALGÉRIEN

Service Central des Rapatriés
57, cours du 14 Juillet - BP 119 -
47004 AGEN Cedex

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Agen, le

N° RAP/APA

P.F. - Votre envoi en retour.

M

Vous avez exposé votre situation en souhaitant l'intervention de mes services.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Service central des rapatriés a essentiellement pour mission d'appliquer les différents textes législatifs et réglementaires pris en faveur des **Français rapatriés**, ce qui n'est pas votre cas.

Par ailleurs, je vous informe que mes services n'ont pas compétence pour toutes les questions relatives notamment :

- à la carte du combattant ;
- à la nationalité française ;
- aux recherches dans l'intérêt des familles ;
- aux pensions de retraite (régime général de la sécurité sociale et code des pensions civiles et militaires de retraite) ;
- au certificat d'hébergement, titre de séjour ou visa d'entrée en France ;
- aux états signalétiques et des services (concernant les militaires, les harkis, les membres des G.A.D...).

S'agissant des anciennes unités supplétives de l'armée existant en Algérie avant son indépendance, le Service central des rapatriés n'est pas dépositaire des archives individuelles ou collectives des groupes mobiles de sécurité, des sections administratives spécialisées et autres maghzens. A cet égard, sauf à produire tous documents originaux probants ayant trait aux services susceptibles d'être revendiqués dans l'une ou plusieurs de ces formations supplétives, aucune suite ne pourrait être donnée à toute demande d'état de services.

Enfin, je porte à votre connaissance qu'en application de la convention du 1er octobre 1980 entre la France et l'Algérie, chacun de ces deux pays n'a à connaître que de ses nationaux en matière de retraite, pour ce qui concerne les périodes antérieures au 3 juillet 1962. Sur ce point, il y aurait donc lieu de vous rapprocher directement des institutions algériennes si nécessaire.

Je précise que toute nouvelle requête se rapportant à l'une des questions visées ci-dessus et ne relevant pas des attributions de mon Service, ne pourrait qu'être classée sans suite.

Je vous prie de croire, M,

, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le chef du service et par ordre,
Le chef de bureau

Po / 

Traduire : allez vous faire voir ! Si le service est incompetent, on doit alors rendre à notre association le droit et la mission d'établir les attestations de services que nous avons jusque 1988...

CINQUIÈME ANNIVERSAIRE DU DÉCÈS DU COLONEL MAURICE BENOS



Le 5 février 2000 est décédé notre camarade le Colonel Bénos, Directeur du Cours des Affaires Algériennes à Alger. Tous ceux qui l'ont connu alors ont gardé le souvenir d'un Officier exceptionnel. Grâce à lui et à une équipe d'officiers et de professeurs aussi dévoués que qualifiés, les futurs Chefs de S.A.S. sortaient du Cours des A.A., en particulier du "Cours long" (une année universitaire), avec une formation et un "esprit S.A.S." qui leur permettraient d'affronter la difficile tâche qui les attendaient.

Notre camarade Jean-Pierre Sénat qui rend compte des obsèques du Colonel Maurice Bénos l'avait décrit en quelques mots - (bulletin N° 13) : "Écoute, courtoisie, tendresse, élégance, respect, tolérance..."

J'ai choisi de reproduire pour cet anniversaire un extrait du livre autobiographique du Colonel Bénos qu'il serait inutile de commenter (pages 123/124).



Août 87 :
Le Général Lavallée remet la Cravate de Commandeur au Lt-Colonel Bénos. Son petit-fils aide le Général Khélifa à ajuster le ruban.

POURQUOI JE DÉMISSIONNE ?

(extrait du livre autobiographique de Maurice Bénos)

Parce que les SAS ont été sacrifiées.

Parce que je ne peux plus supporter les mensonges, les tricheries, la trahison de De Gaulle.

Parce que les harkis, les notables et tous les autres qui nous ont fait confiance ont été massacrés par le F.L.N. dès les accords d'Évian signés.

"On buvait avec eux le thé de la Paix". Ils baignent maintenant dans le sang.

Parce que j'apprends qu'un déserteur, le seul de mon bataillon, pour avoir la vie sauve a volé l'arme de son Commandant de Compagnie pendant son sommeil, pour la donner aux Fellaghas. Une arme livrée à l'ennemi, contre une vie sauve, quelle tristesse!

Parce que je viens d'être informé que mon ordonnance, mon merveilleux Merdès a été égorgé.

Parce que je veux pouvoir regarder, droit dans les yeux, les harkis qui auront la chance de pouvoir se sauver et que je risque de croiser.

Parce que j'ai perdu le pays de mes racines et que ma deuxième famille, l'Armée, a été bafouée.

Parce que je veux pouvoir me regarder, chaque matin, dans une glace, en pleurant certes, sur ce passé d'horreur, mais sans rougir.

Parce qu'enfin, je ne veux pas que mes enfants aient honte de leur père.

Tout cela j'ai besoin de le dire, de le crier, de le hurler s'il le faut pour qu'on s'en souviene, car, comme l'a écrit le célèbre écrivain Georges Duby: "la mémoire est utile pour bien se conduire".

Dieu merci, je ne suis pas seul à faire cette démarche. Mon ami le Général Partiot est rentré en France et le Général a eu l'outrecuidance de lui demander de commander le peloton d'exécution qui devait fusiller le Général Jouhaud.

Bien sûr, sa démission a été immédiate.

D'autres encore ont pris la même décision pour pouvoir garder la tête haute.

GRANDEURS... ET RÉALITÉS OU LES DE

JEAN DU MAZAUBRUN - ADJOINT DU CHEF

Il est à prévoir, et je le crois comme une vérité historique, que, dans un temps plus ou moins lointain, l'Afrique du nord évoluée, civilisée, vivant de sa vie autonome, se détachera de la métropole. Il faut qu'à ce moment là - et ce doit être le but suprême de notre politique- cette séparation se fasse sans douleur, et que le regard des habitants continue toujours à se tourner avec affection vers la France"

Lyautey 14 avril 1925

“N

otre intention n'est pas, une nouvelle fois, de remuer le couteau dans la plaie de tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont eu à souffrir, dans leur chair, dans leur biens, dans leurs sentiments du processus de l'indépendance algérienne, processus accepté, ou toléré, par un Gouvernement français qui avait hâte d'en finir, quel que soit le prix à payer. Les sentiments de grandeur, maintes fois évoqués par le plus haut personnage de l'État français n'étaient plus de mise...

Il aura fallu près de 40 ans, pour que le gouvernement français veuille bien évoquer le sort des supplétifs, du moins ceux qui avaient réussi à venir en France, après avoir subi une quarantaine... prolongée. Mais quid des veuves et des enfants restés en Algérie qui n'ont pas eu cette "chance"?

La pudeur des uns (les harkis), et le quasi négationnisme des autres (certains hommes politiques) ont rendu nécessaire une meilleure approche historique de cette période. Mais la question est délicate, dès lors que l'accès aux archives n'est pas totalement libre, et que seuls, quelques privilégiés (historiens...) y ont accès. Néanmoins, la vérité finit toujours par transparaître. Rien ne peut empêcher les témoignages de ceux qui ont vécu cette période. Il en est de même pour les harkis que pour les juifs rescapés des camps. Dans l'un et l'autre cas, on invoque le silence, de peur de porter atteinte à la "grandeur" d'un pays qui s'est, pour le moins mal conduit, et aux intérêts économiques de ce même pays qui ne pouvaient être sauve-

gardés qu'au prix de lâchages à répétition et de grande ampleur. Bien qu'ayant été "libéré" en avril 1960, et n'ayant pas de ce fait connu la période de transition qui a précédé et suivi le jour de l'indépendance de l'Algérie, où, pendant deux ans, j'avais partagé la vie des harkis et des moghaznis.

Le hasard a voulu, en effet, que je retrouve en France un ancien moghazni que j'avais connu en Algérie, dont les deux frères avaient été assassinés comme beaucoup de ses coreligionnaires. Le hasard a voulu également que je rencontre quelques années plus tard, un jeune agrégatif en Histoire qui, préparant une thèse sur les SAS, a pu me renseigner, et confirmer, le plus souvent, des renseignements que j'avais déjà obtenus par d'autres témoins, y compris ceux d'une veuve de harki.

✓ *On pourra lire à ce sujet l'étude très documentée sur la SAS d'Hamam Mélouane de Grégor Mathias parue dans la Revue française d'Histoire de l'Outre Mer parue dans le courant du 2^{ème} semestre 2000 (RFHOM.T87, n° 328-329) sfhom@wanadoo.fr.*

Malgré la concision des comptes rendus militaires français encore en place, à cette époque, on peut se faire une idée de ce qu'on pu être les derniers jours d'une SAS qui pourtant, avait connu ses heures de gloire grâce au courage, à l'opiniâtreté, au dévouement, et à l'autorité des deux Capitaines qui s'y étaient succédés: Georges et Émile Morin, frères. Il s'agit de la SAS de Hammam Mélouane, située dans l'Atlas blidéen, en bordure de la Mitidja. Elle était composée de trois Centres:

- Hammam Mélouane, centre situé près de la plaine, et auquel on accède par un étroit défilé. C'est le centre le plus important, car, en outre le siège de la SAS avec son maghzen, il compte aussi une section importante de harkis, intégrés dans un Commando de Chasse très efficace.
- La Passerelle centre situé à un carrefour de trois oueds comprenant une harka et quelques militaires d'un Régiment d'Infanterie.
- Yemma Halima, centre situé en montagne, à 1000 mètres d'altitude environ, qui comprenait un grand nombre de civils regroupés, une harka, quelques militaires du Régiment d'Infanterie voisin, et l'annexe de la SAS.

Signalons que la date à laquelle nous nous plaçons est postérieure au 16 Août 1961, date à laquelle le Capitaine Émile Morin qui avait succédé à Georges Morin, son frère jumeau, décédé en 1960 dans des conditions dramatiques, était invité par le Général commandant la zone, à quitter son poste pour rejoindre un autre poste dans l'ouest algérien. Dès lors, les harkis et les moghaznis ne pouvaient qu'être affectés par ce départ. Avoir écarté de son poste le Capitaine Émile Morin, qui avait manifesté son désir de rester, était purement et simplement criminel et stupide. A partir d'octobre 1961 des SAS voisines sont dissoutes, des Officiers intérimaires sont désignés. L'un d'eux ne reste que quelques jours, en poste après qu'une grenade ait explosé à proximité Un sous-lieutenant note que la population se détourne de la SAS. Le 21

NIERS JOURS D'UNE SAS EN ALGÉRIE

DE SAS DE HAMMAM MELOUANE - ALGER



Décembre, celle-ci cesse d'être Sous-Quartier. Elle est désormais rattachée à l'Harrach, située à plusieurs dizaines de kilomètres.

- Le 15 Janvier 1962 l'antenne de la SAS de Yemma Halima déjà repliée sur la Passerelle est supprimée.

- En Janvier et Février 1962, en perspective d'une fermeture générale, il est demandé un certain nombre d'états concernant le matériel, le personnel quelques désertions sont enregistrées car le climat se détériore.

- Le 19 Mars 1962, la Section du Commando, présente à Hammam-Mélouane reste en état d'alerte.

- Le 25 Mars 1962, des tirs FLN sont dirigés sur un camion de l'armée. Une algérienne est blessée. Il est demandé à la SAS de dresser la liste de tous les harkis et moghaznis qui désireraient s'établir en métropole. Résultat: pas de volontaire... On peut s'interroger sur la manière dont cette option a été présentée aux harkis. N'oublions pas que la quasi-totalité d'entre eux étaient mariés et chefs de famille, et qu'ils aspiraient tous à retourner, un jour, dans les douars d'origine, même s'ils n'étaient pas assez fous pour s'imaginer que cela se ferait facilement et rapidement... En fait, il semblerait que cette option ne concernait que des harkis célibataires).

- Le 30 Mars 1962, une patrouille (la dernière) de la section du Commando a un contact avec un groupe rebelle. Il n'y a pas d'engagement... mais le même jour, 10 harkis désertent.

- Le 31 Mars 1962, il est procédé au "stockage" de tout l'armement, qui reste entreposé, semble-t-il sur place. La "protection" de ce désarmement est assurée par une section du RI. Seul, un moghazni

en arme, assure la garde du poste.

Parmi eux, sans doute, celui qui, peu après, ouvrira les portes au FLN. Il était de recrutement récent. Ce même jour, le sous-préfet d'Aïn-Taya déclare : "... dans le cadre du resserrement des SAS, et de la mise en place des CAA, la SAS de Hammam Mélouane sera repliée le 2 Avril sur la SAS de l'Arba" située en Mitidja (près du P.C. du Riö) SAUF LES MOGHAZNIS.

On doit admettre:

- que les moghaznis restent désarmés à Hammam-Mélouane dans les logements qui leur avaient été attribués,

- que ces derniers ne pouvaient pas ne pas se rendre compte du danger auquel ils seraient exposés dès que le départ annoncé de la Section du RI, serait effectif.

- Le 2 Avril, les paquetages et armements des permissionnaires (ou déserteurs sans arme?) sont retirés.

- Le 3 Avril, le poste du RI à Yemma Halima où l'annexe de la SAS avait déjà fermée est évacué, 3 harkis rattachés à ce poste s'emparent des armes de 3 militaires français avant de s'échapper. Une opération est montée contre eux...

- Le 5 avril, un chef FLN organise une réunion à Hammam-Mélouane. 100 civils y assistent. La réunion prend fin, sans trop de problème, semble t-il, après l'intervention d'un Officier.

- Le 9 avril, le poste de la Passerelle est évacué sur Hammam-Mélouane, qui devient alors le poste le plus au sud de la ZNA.

- Le 10 avril 1962, sur un tract du FLN on peut lire: "... les harkis et les moghaznis ont trahi leur patrie, ils seront jugés dans une Algérie libre et indépendante le peuple doit contenir sa colère et

prendre conscience que la situation actuelle n'est que provisoire et que le moment attendu n'est pas encore arrivé..." N'est-ce pas le meilleur aveu pour reconnaître qu'un accord est intervenu entre les deux parties pour "temporiser" ? en laissant les harkis en otages...

- Le 11 Avril 1962, Circulaire Louis Joxe "... les Chefs de SAS qui veulent faire rapatrier les harkis seront poursuivis... Les harkis qui pourraient regagner la métropole seront reconduits en Algérie". L'harmonie règne entre les deux camps.

- Le 2 Mai 1962, remise à l'ELA de l'état des armements retirés aux supplétifs.

- Le 3 Mai 1962, on sait que la SAS de Hammam-Mélouane rattachée au CAA, de l'Arba comprenait : 5 attachés civils présents, 1 en permission, 1 moghazni... 48 moghaznis étaient considérés en permission, sans doute à Hammam-Mélouane. A cette date, le bordj était toujours occupé par une section du RI. La Cité du maghzen est toujours habitée par harkis et moghaznis désarmés (sauf un, semble t-il). D'ailleurs, où auraient t-ils pu aller? Ils savaient aussi qu'une prime allait leur être attribuée.

- Le 7 Mai 1962, la veuve du Capitaine Georges Morin (décédé un an plus tôt) est enlevée par le FLN. Ce n'est qu'à la suite de l'intervention énergique et courageuse du Capitaine Émile Morin, venu spécialement de l'Ouest algérien, qu'elle sera relâchée.

- Le 16 Mai 1962, fourniture à la Sous-Préfecture de l'état des chevaux et des mulets que possédait la SAS... Sans doute, avaient ils plus d'importance que les harkis eux mêmes.

- Le 19 Mai 1962, paiement des primes de reconversion (environ 19.000F pour un moghazni qui

avait 6 ans d'ancienneté). Mais pour toucher cette prime, il fallait être physiquement présent à Hammam-Mélouane. Certains ont pu régler des dettes chez l'épicier... quant au reste il a alimenté 10 jours plus tard le FLN.

• Le 25 Mai 1962, la Mairie prend en charge la Cité Maghzen dont les harkis et moghaznis deviennent locataires...

• Le 29 Mai 1962, le JMO (journal de marches et opérations) de la SAS est clos. La section du RI, encore sur place, quitte le bordj à 10 heures, le Chef de Section prend une permission... le FLN arrive à 14 heures / dixit la veuve d'un harki qui a vu partir son mari, sous ses yeux, avant que ce dernier ne soit exécuté à la Passerelle avec plusieurs de ses compagnons d'infortune.

Dès lors, "tout est consommé". La suite est facile à comprendre. La souricière s'est refermée sur les

harkis et les moghaznis? Le FLN est désormais libre de ses mouvements. Certains rescapés, ou évadés repris, sont conduits par le FLN dans un centre de tri situé en montagne, assez loin de la Mitidja, pour que les détonations matinales faisant suite à des simulacres de procès ne soient pas entendues par les militaires français qui étaient dans la plaine; certains faisant leur footing, d'autres s'apprêtant à partir à la plage, d'autres, enfin, renforçant les barbelés autour de leur cantonnement pour que des harkis, éventuellement rescapés, ne puissent entrer dans le camp pour demander assistance.

Ils avaient cru... Ils avaient cru œuvrer pour une Algérie nouvelle qui deviendrait indépendante loin des assassins de leurs parents ou de leurs amis, loin des magouilles d'un pouvoir local entre les mains d'une oligarchie. Ils avaient cru avoir soudé définitivement leur existence à celles d'officiers dont

ils avaient pu apprécier l'amitié, le courage et les orientations politiques inconnues d'eux, jusqu'alors. Ils avaient cru que De Gaulle et son équipe ne pouvaient trahir les harkis. Mais, ils ne savaient pas qu'ils étaient devenus une monnaie d'échange pour permettre à la France de conserver ses intérêts au Sahara (pétrole, expériences nucléaires) derrière la banalité des accords d'Évian; que leur abandon délibéré entre les mains du FLN, après qu'ils eurent été désarmés par l'armée française, devait permettre à celle-ci de plier bagages dans de meilleures conditions; qu'un harki mort coûterait moins cher qu'un harki vivant; que les oubliettes de l'Histoire dans lesquelles ils devaient sombrer, allaient se refermer sur eux et qu'il faudrait mourir une seconde fois. ■

*Jean du Mazaubrun
S-Lt Adjt Chef de la SAS
de Hamman Melouane*

DÉTOURNEMENT DE MÉMOIRE

Mohamed HADDOUCHE - Président d'AJIR pour les Harkis

A l'initiative d'une association de harkis récemment créée, est engagée une action visant à prôner la réconciliation avec les beurs et la demande de pardon au F.L.N.

Soutenus par des mouvements (Ligue des droits de l'homme, M.R.A.P.) ou des personnalités (Jean Daniel, Jean Lacouture) traditionnellement très proches de nos adversaires, cette campagne suscite notre incompréhension et notre indignation.

Un constat s'impose en effet d'emblée: les auteurs de cette initiative semblent oublier sciemment qu'en France, les harkis ne sont pas en guerre contre les beurs. Pour mémoire, je leur rappellerai que lors des grandes marches des années 80, les enfants de harkis étaient en tête

de cortège. Que ces derniers ont été de tous les combats pour l'égalité et contre les discriminations, qu'ils souffrent des mêmes maux qui touchent notre Société. Alors pourquoi s'acharner à créer un conflit imaginaire entre les harkis, leurs familles et les beurs?

Demander pardon au F.L.N. c'est comme s'il fallait demander à la victime de la "barbarie" de solliciter le pardon de son bourreau! N'est-ce pas au F.L.N. de se repentir des massacres qu'il a prémédités en reniant sa signature au bas des accords dont l'encre était à peine séchée?

De demande de pardon de la part des harkis, il ne saurait y en avoir! par contre, jeter un regard lucide sur l'histoire commune: oui, oui et oui.

Ce dont les uns et les autres ont besoin, c'est d'un travail de vérité et d'un devoir de mémoire sans exclusive, où tout doit être révélé et le pouvoir algérien sort de son manichéisme primaire avec, d'un côté les bons (le F.L.N. malgré la terreur appliquée à la population civile) et de l'autre les méchants (les harkis dont la très grande majorité n'a pris les armes que pour assurer la sécurité des familles contre le terrorisme).

Après 42 ans de reniement et de mensonges, la France et l'Algérie doivent reconnaître leurs responsabilités respectives dans la tragédie vécue par les harkis et leurs familles. ■



Ça se passe comme ça !

La délivrance des visas aux étrangers désirant rendre visite à leurs proches résidents régulièrement en France est soumise à des règles tatillonnes. Les municipalités viennent de se voir confier le contrôle des "attestations d'hébergement".

Dans une petite ville de l'Hexagone, la fille d'un de nos camarades Moghaznis, restée en Algérie après l'abandon (tous n'ont pas été massacrés...) est allée à la mairie pour déclarer qu'elle désirait accueillir son père.

- "Votre père n'y a pas droit; il vient trop souvent en France" lui fut-il répondu!

Il faut préciser que la fille de notre camarade est médecin et que sa sœur, résidant également en France, est ingénieur...

Il faut savoir que tous les Anciens Combattants de l'Armée française ont droit au séjour en France... sauf les algériens (en vertu des accords d'Évian ou autres...).

J'ajoute que si un algérien vient en France avec suffisamment d'argent plus ou moins honnêtement gagné (pour acheter un hôtel par exemple), il n'aura aucun mal à obtenir le droit de résidence!

Daniel Abolivier

Ça s'est passé comme ça !

Témoignage d'un ancien Moghazni de la S.A.S. de Khanga Sidi Nadji (Batna-Khenchela)

A la fin de la S.A.S., trois ou quatre jours avant le cessez-le-feu, 17 ou 18 Moghaznis désertent avec armes.

À ceux qui ont été fidèles on promet un rendez-vous entre le 15 et le 20 juillet 62, mais quand ils s'y sont rendus l'Armée française avait décampé ! La caserne de Khenchela était occupée par l'A.L.N.!

Daniel Abolivier

Dernière patrouille de la SAS d'Aïn-Chedpa

Notre camarade Marc Gambs raconte...

A la fin des S.A.S. il retourne en camion à sa S.A.S. évacuée: 30 km à travers l'alfa. Dix Moghaznis l'escortent. Cinq moghaznis volent le camion et désertent avec armes.

Les autres restent et demandent la permission de désertir aussi ! Gambs demande un guide pour rentrer. Ils ne lui ont fait aucun mal.

Les Moghaznis, ensuite, lui demandent de les ramener en France-Impossible : il a des ordres...

*S-Lt Marc Gambs
Chef de la SAS de Bir-Bahir-Chergui
(Constantine-Ain-Beïda)*

COMMUNIQUÉ

Notre camarade Fernand Victor, Attaché des A.A. dans les S.A.S. de Ménerville et Bellefontaine (Alger) nous signale que son épouse, née Vaudrey, a obtenu la Carte du Combattant pour ses services comme ASSRA et EMSI dans les S.A.S.

Félicitations !

Que nos camarades féminins n'hésitent pas à déposer des demandes de Carte du Combattant auprès des Offices Départementaux des Anciens Combattants. L'association s'efforcera de leur procurer les preuves des services nécessaires.



Des S.A.S. de l'Alma-Corso et de Regaia aux nids d'aigle des crêtes du Bou-Zegza

J'ai vu les soldats de la zone opérationnelle du Nord-Algérois bâtir des cités édifier des mairies, ouvrir des écoles et tracer des pistes pour les Français musulmans

De notre envoyé spécial A.-J. BRAUD

ALGER Equipé comme ses hommes pour courir les djebels, étoiles discrètes aux épaules et sur le calot, le visage tanné par trois ans de soleil d'Algérie, le général François Huet, qui commande la 7^e division mécanique rapide et la zone opérationnelle du Nord-Algérois, après avoir été le commandant militaire du Vercors dans la Résistance et le chef de la « brigade Javelot », première unité expérimentale antiatomique française, m'a convié à visiter ses unités et leurs réalisations.

— Ici, m'a-t-il dit en substance en m'accueillant de bon matin à son P.C. de Fort-de-l'Eau, on est toujours sur le qui-vive, on pourchasse le fellaga et le terroriste, mais on se bat aussi contre la misère et l'injustice. J'aurais pu rentrer en métropole, où sont ma femme et huit enfants, qui auraient sans nul doute souhaité plus souvent ma présence. C'est par amour des Français musulmans que je suis resté. Oui, ces types ont besoin qu'on les aime, qu'on les protège, qu'on les conseille, qu'on les aide ! Si la France veut rester en Algérie, elle doit affirmer son vrai visage, son caractère profondément humain.

Quelqu'un a osé poser la ques-

tion : « Est-ce que ça vaut la peine de garder l'Algérie ? » D'autres, dans la métropole, lancent sans cesse de faux bruits qui compromettent notre œuvre de pacification et poussent à l'attentisme des populations dans l'esprit desquelles on entretient le doute sur les intentions de la France. Ce défaitisme malsain, ces bruits sont autant de coups de poignard qu'on nous porte dans le dos. Et le général explose :

— C'est le fait d'une « guerre de races » !

Il y a aussi l'aide apportée de Tunisie et du Maroc : sans cette aide criminelle, les départements d'Algérie seraient en paix et en pleine prospérité.

— Et, enchaîne-t-il aussitôt, la mé-

tropole, il faut le dire, nous a envoyé ici ses fils de vingt ans. Ils ont vite compris la réalité des problèmes et sont simplement magnifiques dans leur comportement de soldats, de bâtisseurs, d'instituteurs. Ils savent être braves, mais ce sont eux qui paient avec nous toutes les erreurs commises... Dans cette zone, la situation militaire est en bonne évolution. Les bandes se disloquent : la confiance renaît dans les populations musulmanes, plus volontiers tournées vers nous. Avec elles, nous construisons l'avenir, leur avenir. Le général de Gaulle leur a promis qu'ils seraient « Français à part entière » : la promesse doit être tenue. Nous nous y employons. La France, je le répète, doit être la patrie généreuse. L'Algérie française, c'est celle de leur promotion.

Des écoles et des maisons

La journée allait être bien remplie. En jeep, j'ai gagné la S.A.S. de l'Alma-Corso, que dirige le capitaine Conill avec beaucoup d'allant. Il m'a montré son école regorgeant de gosses, où les maîtres sont en kaki, puis une grande cité de regroupement où, à l'abri d'un bordj en cours d'achèvement, les familles descendues de la montagne impétueuse avec tous leurs biens, sont installées. Aidés des réfugiés, les soldats bâtissent quand ils ne participent pas au guet ou aux opérations. Un sous-lieutenant du contingent, originaire du Beaujolais, dirige une équipe. Le capitaine S.A.S. raconte :

— Ce petit Ratter est venu moi pour obtenir des crédits : il lui manquait du ciment pour le bordj. Mes finances étaient au plus bas, je le lui ai dit. Alors il est parti sans rien dire et il est allé tout bonnement en ville et a payé de ses deniers — 10.000 francs — parce que ça ne pouvait pas attendre...

Sept mois pour édifier un village !

J'ai découvert aussi le capitaine Thévenot qui m'a fait faire le tour, de l'autre côté de l'Alma, d'un village coquet qu'il venait d'édifier, et où vont être installés définitivement des Français musulmans qui ont quitté leurs mechtas pour se placer sous notre protection.

— Thévenot, voilà ce qu'il a fait, m'a-t-on expliqué. Il est arrivé ici en juillet dernier. Il a étudié le problème économique et social des habitants, cherché des terrains, dressé des plans, entamé des formalités partout à la fois. En septembre, ses travaux ont commencé avec ses hommes, et des musulmans ont fait les Castors. Il a eu deux mois de mauvais temps, en novembre et décembre. Eh bien ! malgré cela, son village est terminé et compte 220 petites maisons, une école à six classes, la mairie, le bordj, le marché... Thévenot a rendu hommage à tous les services qui l'ont aidé. Il les avait beaucoup remerciés. Derrière les maisons de béton, blanchies à la chaux, une cabane semblable à celle que les montagnards habitaient. Elle témoigne du progrès. Thévenot va recommencer ailleurs...

Nouvelle étape à la S.A.S. de Regaia où règne le capitaine Giraud. Lui aussi bâtit, et son école est pleine d'enfants studieux. Un petit garçon effectue une division compliquée au tableau noir. « Et l'abaisse le chiffre suivant... » A côté le cafetier et le petit épicier musulmans se sont réinstallés. De là, on aperçoit, perchés comme des nids d'aigle, deux postes d'où les unités surveillent les djebels. Au fond, les gorges de Keddara ; derrière, c'est Palestro. A droite, le Bou Zegza. Des noms qui ont beaucoup figuré dans les communiqués.

La peur recule...

Nous avons fait halte dans les villages où les groupes d'autodéfense veillaient. Les fellagas avaient obligé les habitants à se défaire de leurs chiens, car leurs aboiements auraient pu signaler leur passage aux patrouilles. Les chiens sont revenus et jappent abondamment. Les hommes viennent lier conversation sans crainte.

— Pour venir ici, il n'y a pas si longtemps, il aurait fallu une très solide escorte, me confie le chauffeur. Les embuscades sont rares : le renseignement joue, les bandes sont réduites et sur la défensive. Dimanche, on a voté. Les musulmans ne s'y seraient pas risqués il y a seulement six mois.

Un petit poste sur une crête perdue, tenue par le 2^e dragons. Paysage de guérilla, rocs et taillis : au fond, la mer. Quelques baraquements, des tentes, des barbelés, des sacs à terre, des murs de défense. Insolite, une antenne de télévision. Des soldats travaillent, d'autres scrutent l'horizon à la jumelle. Une patrouille rentre fourbue. Plus bas, dans la vallée, un bulldozer trace une piste à flanc de djebel, et sur le chantier s'affairent des travailleurs musulmans.

Les lignes téléphoniques ont été rétablies le long des routes. Elles « tiennent »...

Article paru dans
Le Parisien du 4 mai 1959.



Le Général Huet en inspection à la SAS de Saint-Pierre Saint-Paul.

Localisation de la SAS en page 19

ATTESTATION de SERVICES
M. Roger RASTING
Chef de la S.A.S. de Sidi-Abderrahmane

Le 21/2/05

Je certifie que Madame Simia TILLON, épouse du Sergent Tillon qui était mon Sous-officier à la S.A.S. de Sidi-Abderrahmane a exercé bénévolement les fonctions de monitrice scolaire de janvier à novembre 1960. Elle m'a été très utile, car à cette époque, j'étais en train de construire un grand bordj pour sédentariser mon maghzen qui vivait sous la khaïma, en tant que S.A.S. nomade j'avais 36 Cavaliers, un Officier-Adjoint, un S-Lt Architecte détaché du Génie, un Sergent, un Secrétaire-Comptable, un Interprète et un Radio. Tout ce monde avait son cheval, donc il me fallait loger les familles et les chevaux. Ma mission était de faire un regroupement des grands nomades pour essayer de la sédentarisation - ce qui était très difficile car ils avaient leurs troupeaux.

C'est là que Mme Tillon a fait un travail magnifique avec ces populations, car en scolarisant les enfants, elle approchait les femmes très farouches des tribus des Douars et grâce aux enfants dont elle était proche, tout était calme sous les khaïmas. J'avais donc l'esprit plus disponible pour faire mon travail de S.A.S. auprès des populations du Djebel.

Je serais très content si vous pouviez me donner leur adresse pour que je leur envoie un petit mot, car je ne les ai jamais oubliés. Je garde un très bon souvenir de leur présence en ces périodes difficiles. Après les S.A.S j'ai pris le commandement de la 3ème Cie du 8ème RIM à Saïda en 61/62. Avec tous les problèmes de cette période j'ai regretté le temps que j'ai passé dans mes deux S.A.S. Nomades, El-Richa, en plein cœur du Djebel Amour et Sidi-Abderrahmane près du Chot Chergui. Je n'ai eu aucun problème du fait que je connaissais bien la région, parlait l'arabe, appris dans l'Armée en 1942 au 6ème RTA; j'avais avec le Capitaine Simon des A.M.M. fait du recrutement indigène et déjà parcouru la plaine d'alfa à cheval.

Roger RASTING

L'épouse d'un S-Officier Adjoint du Chef de la S.A.S. de Sidi-Abderrahmane (Tialet-Frenda) m'a demandé de lui procurer une attestation des services bénévoles qu'elle a rendu comme Monitrice d'Initiation Scolaire. Elle souhaite que ses enfants et petits-enfants connaissent cette période de son existence.

Je reproduis l'attestation envoyée par notre camarade. Un tel document en dit plus sur les actions et préoccupations d'un Chef de S.A.S. qu'un document destiné à la publication. Beaucoup de nos camarades s'y reconnaîtront.

HISTOIRES VÉCUES (SUITE)

PRINTEMPS 1962



Nous avons déjà publié un récit de notre camarade Jacques Rousseau, S-Lt Chef de différentes S.A.S. du Constantinois d'avril 1961 à juillet 1962.

Voici un second récit !

Officier des A.A., nommé après le cessez-le-feu à Aïn-Fakroun (Sud du département de Constantine), je fis la connaissance de l'ensemble du personnel, tant européen que musulman.

Il y avait en particulier un Sergent-chef européen, marié à une jeune musulmane; le couple avait un bébé et demeurait dans une petite maison, à l'écart de la S.A.S.

Un matin, très tôt, le Sergent-Chef vient me réveiller:

- *"Mon lieutenant, ma femme et le bébé ont disparu!"*

Nous montons dans la jeep et, sur ses indications, prenons la direction de Constantine, en interrogeant les gens au bord de la route; l'un d'eux a effectivement vu une femme marchant en direction de la ville faire du stop et partir en camion.

J'apprends alors que le jeune femme est originaire de Constantine, fille d'un Sergent-chef Moghazni chez lequel elle sera vraisemblablement allée. Mon subordonné, très affecté, cherche la raison de cette fugue sans avoir de réponse, et, finalement, me demande d'aller à sa place voir sa femme chez sa belle-famille pour tenter de la faire revenir avec le bébé.

En fin de matinée (nous sommes en juin 1962), j'arrive devant les logements des moghaznis, situés dans le bas de la ville et tous regroupés sur une même cour; devant l'entrée, se trouvent deux ou trois Musulmans en uniforme et en armes, qui ne dépendent manifestement pas de l'Armée française.

Je me dirige vers l'entrée, et ils s'interposent, me demandant où je vais ; allant voir le Sergent-Chef, ils me laissent passer.

J'ai compris que l'ensemble des Moghaznis et de leurs familles sont déjà gardés à vue par le F.L.N.

Le Sergent-Chef est là et il me confirme que sa fille se trouve chez lui.

- *"Mais pourquoi a-t-elle quitté Aïn-Fakroun et son mari ?"*

- *"Elle ne l'aime plus; par ailleurs, elle craint qu'il ne l'emmène en France avec le bébé, et elle ne veut pas quitter son pays".*

- *"Mais n'y a-t-il pas un moyen de trouver un arrangement pour qu'elle revienne ?"*

- *"Il n'y en a aucun. Elle va demander le divorce".*

Par acquis de conscience, je demande à voir la jeune femme; bien entendu, elle me confirme ce qu'a dit son père.

À quoi bon insister ? Je sais bien qu'il n'y a rien à faire, que le malheureux, en ordonnant à sa fille de revenir, obéit au F.L.N. et tente de sauver sa vie...

À mon retour, mon Sergent-Chef baissa la tête, comprenant que sa petite famille était perdue. J'ai le souvenir qu'il essaya courageusement de surmonter son désarroi.

Je ne sais pas ce que sont devenus les protagonistes de ce drame familial, mais je n'ose pas penser au sort qui dut être réservé aux Moghaznis de Constantine, et en particulier au beau-père de mon Sergent-Chef... ■

S-Lt Chef Jacques Rousseau

Jacques Rousseau est le seul officier de la S.A.S. de Aïn-Fakroun retrouvé et le dernier. Aucun dossier de Moghazni n'a été traité par l'association pour cette S.A.S. ce qui constitue un très mauvais présage quant au sort du Maghzen en 1962.

LES BRÈVES



Bibliographie

- **De la Gloire de l'Armée d'Afrique au dégageement criminel en Algérie**

de *Henri d'Humières*

L'auteur y consacre une bonne place à l'épopée des S.A.S.

Lettres du Monde - Prix: 40 €

142 Fg Saint-Antoine - 75012 Paris

tél. 01 43 46 70 96 - fax 01 43 46 69 89

- **Weygand Années 1940-1965**

de *Georges Hirtz*

Chef du Cabinet Civil du Général Weygand à Alger en 1941, il combat ensuite dans les rangs de l'Armée d'Afrique puis Corps Expéditionnaire Français en Italie puis 1^{ère} Armée Française.

Le 1^{er} novembre 1954, Administrateur en Chef à Biskra, il participera à la création des premières S.A.S. Il est membre de l'association.

Ce livre n'est pas dans le commerce.

Commander à l'auteur : Prix : 26 € (port inclus)

"Al Kouidia" Hauts de Malouesse - Chemin de la Plaine des Des - 13080 Luynes

tél. 04 42 24 11 94

- **Conflit d'autorité pendant la Guerre d'Algérie**

de *Général Maurice Faivre*

Éditions L'Harmattan

- **Un mensonge français**

de *Georges Benhamou*

Éditions Robert Lafont - Paris

- **Article sur la force de police auxiliaire de Paris**

Revue Histoires d'Outre-Mer

de *Rémy Vallat*

- **Otage d'Amirouche**

de *René Rouby*

Jeune institutrice civil dans l'Algérie alors en guerre, René Rouby fut enlevé par un commando aux ordres du sinistre et sanguinaire Colonel Amirouche. Dans un récit sobre et émouvant, il porte témoignage des souffrances que ses camarades et lui ont subies tout au long

de ces 114 jours de captivité.

Éditions Lavauzelle - BP N°8 - 87350 Panazol

- **Pour l'honneur avec les Harkis de 1958 à nos jours**

de *Général François Meyer avec Benoît Sagazan*

Avec ce titre aucun commentaire sinon pour recommander ce témoignage émouvant.

Éditions C.L.D. - Prix : 22

- **L'Autre Guerre d'Algérie**

de *notre camarade Claude Hary, Chef de S.A.S. dans l'arrondissement de Nemours (Ouest de l'Algérie)*

Éditions Pic de la Mirandole - Prix : 28

Château de Breil

49310 La Salle de Vihiers

tél. 02 41 30 45 88 - fax 02 41 30 45 90



CRÉATION D'UNE CRAVATE S.A.S.

Le nombre de commandes reçues est insuffisant pour espérer un prix raisonnable. Je renouvelle donc mon appel à commandes!



Plaque apposée sur le Monument aux Morts de la Commune de Saint-Mesmin (Aube). Le Capitaine Raymond Bouchemal était Chef de la SAS de Tassala (Constantine-Mila) disparu le 5 juin 1958.



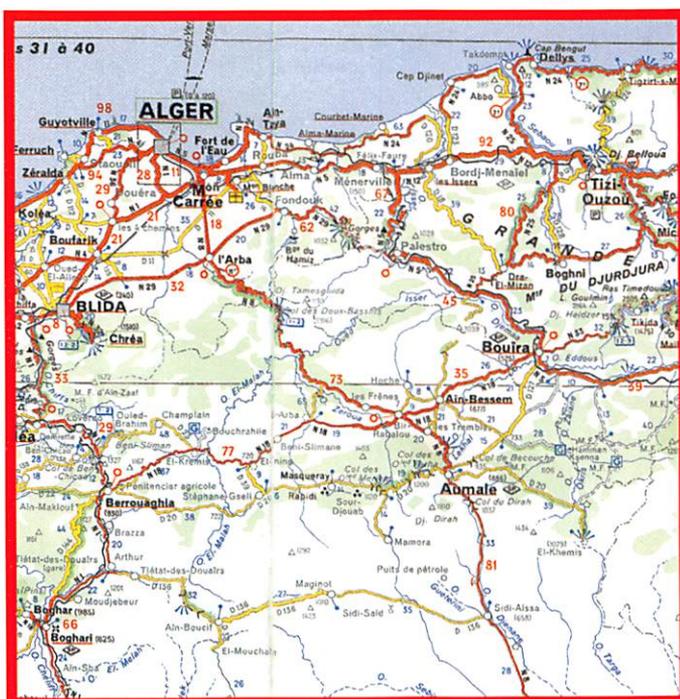
CINAPS TÉLÉVISION

Photo prise en novembre 2004 à l'occasion du tournage, dans les studios de "CINAPS TÉLÉVISION" à St-Michel-sur-Orge, d'interviews de personnes qui ont aidé des Harkis à échapper au massacre en 62. Des passages en ont déjà été diffusés à la télévision.

De gauche à droite on reconnaît :
debout : Bernard COLL,
Rémy DUPERROUX,
Georgette BRETHERS, Taouès

TITTRAOUI (J.P.N.), Daniel ABOLIVIER, Mohamed HADDOUCHE et Gilles BONNIER (A.J.I.R. pour les Harkis) KU SENG (stagiaire chinois) Mme BONNIER et le Général François MEYER. Accroupis : Jérémie BRETIN, Romain POMEDIO, Martine TORREGROSSA et Roger SAOUREAUX (Secours de France) dont on aperçoit le crâne.

Localisation des S.A.S. de Hammam Melouane et de l'Alma Corso et de Regaia



Localisation de la S.A.S. de Saf El Ouidane



Extraits Carte Michelin N° 172



*Maghzen monté de la SAS de Guentis (Bône Tebessa) en toile de fond le Djebel Maïza
Photo de notre camarade Jacques Jausseran.*